# MOUSSY *et vous*

## *Lettre d'information*

*In medio stat virtus*

Décembre
Année 2010, N° 7

**Dans ce numéro :**


| | |
|---|---|
| *Vie du village* | 2 |
| *Travaux* | 2 |
| *Gros plan sur...* | 3 |
| *Divers* | 3 |
| *Comment nous joindre* | 4 |
| *Arbre de noël* | 4 |


Téléthon 3-4 décembre

Comme chaque année, un stand sera installé sur la place du Prieuré de 10 à 13 heures. Il sera proposé à la vente, diverses boissons chaudes et froides, des gâteaux, des crêpes, des friandises et des porte-clés. Des croissants et pains au chocolat seront proposés en porte à porte le samedi dans la matinée au prix de 2 € l'un. Enfin une autre équipe vous proposera de peser un colis alimentaire au prix de 3 € la pesée ou 2 pour 5 €.

## *Réalisation du contrat rural (suite)*

### AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA VIEILLE MARE (FIN)*

**Où l'aboutissement d'un projet de longue haleine.**

*L'allée en pavés*

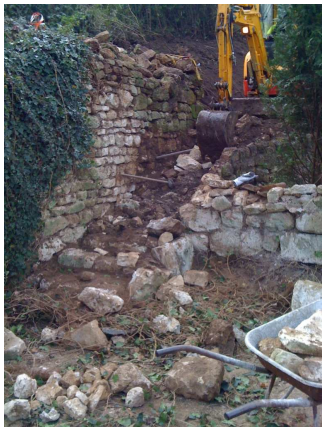

*L'ouverture de la sente par Sébastien, de la société Marcel Villette.*

*Salvador de la société SATP lors de la pose d'un caniveau.*

*La pose de l'auvent. En contre bas le mur de soutènement.*

Depuis le 21 juin, les travaux d'aménagements vont bon train. Et même si nous pouvons regretter quelques retards dans sa réalisation, les habitants du village et notamment les jeunes ( la vocation première est d'en faire un endroit pour eux), disposent maintenant d'un espace agréable à vivre, sécurisé, empreint de caractère et pourvu d'un charme authentique. Comme le disent nos deux architectes, Michel FIGEA et Daniel DOHY, « il ne faut pas confondre vitesse et précipitation ». Cet argument a fait taire souvent (mais pas toujours ☺) notre impatience. La gestion de tels projets permet d'acquérir une certaine philosophie. Les ouvrages sont de bonne qualité. Que ce soit le mur de l'aire de stationnement, celui de soutènement, l'allée en pavés ou bien encore l'auvent, maçons et ouvriers paysagistes ont effectué un travail remarquable. Nous leur en sommes très reconnaissants. Ils ont compris notre attente en la traduisant dans la réalisation. Bravo et merci à eux, ainsi qu'au centre d'exploitation de Marines (ancienne DDE) et son responsable Sylvain CARLUCCI, pour son intervention concernant le traitement des eaux de ruissellement de la route départementale.

*La mise en place des rondins*

Au printemps prochain, la commune organisera son inauguration. A cette date, nous enchaînerons avec une nouvelle phase du contrat rural en entamant la réalisation de l'opération n° 3 : la réfection entière de la toiture de la mairie couverte en tuiles plates.

* Avec le concours de :
val d'oise le département
ile de France

## *Le mot du maire*

Comment ne pas être satisfait de la sente de la ruelle Michon telle qu'elle se présente aujourd'hui, après sa réhabilitation complète ? Les 70 mètres linéaires d'accès piétonnier qui relient la route de l'abreuvoir à la rue de l'église sont à nouveau praticables. Patrimoine d'hier, elle s'inscrit donc à nouveau dans notre paysage.

Le contrat rural ne finançant pas la totalité de la réfection de la sente, GRDF a assuré le coût de la partie restante. Les acteurs de cette société ont compris l'importance de sa réouverture et nous les en remercions. Signalons, outre son aspect environnemental, la sécurité qu'elle offre en reliant l'ancien abreuvoir (pourvu d'un espace aménagé) au cœur du village par la route de Bercagny beaucoup moins passante que la départementale.

En rubrique « Gros plan sur… » nous abordons le «comment vivre ensemble quand on est jeune à Moussy ? » ou comment faire pour cohabiter dans un environnement relativement restreint et permettre à cette quarantaine d'enfants et d'ados d'évoluer dans le respect d'autrui ? En convoquant cette jolie petite compagnie à une réunion de réflexion organisée par le conseil municipal dont je serai l'un des premiers participants. Ce sera ce fil conducteur que nous aurons à dérouler tout au long de cette année 2011 pour les aider à devenir responsables.

Mais avant de nous atteler à cette tâche, le conseil municipal et moi-même tenons à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, si possible entourés des personnes qui vous sont chères, et vous exprimons nos meilleurs vœux pour 2011.

Philippe HOUDAILLE

# Vie du village

### • Médiathèque

Après de longues vacances, la médiathèque rouvre ses portes. Comme l'année dernière, une permanence sera assurée tous les quinze jours, le mercredi, de 17 à 19 h, hors congés scolaires. La reprise se fera ce 1er décembre. Vous trouverez dans les rayonnages romans, policiers ou d'aventures, nouvelles, encyclopédies, ouvrages d'archéologie avec leurs vidéos, documentaires divers ainsi que de la science fiction. Trois ordinateurs sont également à disposition des usagers, avec accès à internet (sous contrôle) et possibilité d'impression.

### • Permanence du député

Monsieur Philippe HOUILLON député du Val d'Oise, assurera une permanence dans notre commune le vendredi 10 décembre prochain de 18h30 à 19h30. A cette occasion, vous pourrez vous rendre en mairie et lui poser vos éventuelles questions.

### • Etat civil

Le 26 juin, à 15H, le mariage de madame Hélène METAIS avec monsieur Laurent PAGE a été célébré à la mairie puis en notre église. Le Conseil municipal adresse ses vœux de belle vie aux mariés et leurs enfants.

### • Horaires de bus

Les horaires de bus des lignes 95-08 (lycées), 95-24 (collèges) ceux du transport des écoles de Commeny et Gouzangrez et du taxi collectif (voir rubrique « divers ») peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune ***www.moussy.fr***

### • Signature du Contrat rural

Le 2 juillet dernier, monsieur Didier ARNAL, Président du Conseil Général du Val d'Oise s'est déplacé dans notre commune pour signer le premier contrat départemental mettant en œuvre les nouvelles modalités d'obtention de subventions. Il a parcouru la rue du Moulin Neuf, celle de l'église puis s'est arrêté sur la place de la vieille mare. Nos architectes Michel Figea et Daniel Dohy lui ont présenté le projet d'aménagement. Il s'est rendu ensuite dans notre église et a pu écouter entre autres les explications sur les travaux de réfection du tableau de la « nativité » avant de finir sa visite par notre mairie et l'ancienne école. Après le discours des élus, le pot de l'amitié est venu conclure ce bel après-midi d'été.

*Le président Didier ARNAL lors de sa visite à Moussy.*

### • Responsabilité des enfants après la descente du bus

La commune n'est pas responsable des enfants qui resteraient seuls après leur descente du bus, notamment ceux des écoles maternelle et primaire. Les parents doivent s'organiser en conséquence pour récupérer ou faire récupérer leurs enfants.

### • Elections cantonales

Les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011 pour procéder au renouvellement de notre conseiller général sortant Jean PICHERY (et se représentant). Celui-ci siège avec ses autres collègues au Conseil Général du Val d'Oise. Le Conseiller sera élu pour la dernière fois et n'effectuera qu'un demi-mandat, soit 3 ans. En effet, conseillers généraux et conseillers régionaux vont fusionner pour devenir les conseillers territoriaux.

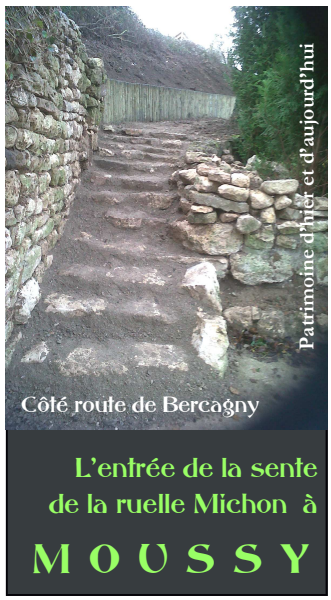

*Etang de la « fontaine du Bellay »*

*Paysage d'automne*

*A l'aise dans leurs baskets !*

# Travaux

### • Achat de matériel d'entretien

*Le quad*

La commune s'est équipée cette année de matériels pour l'entretien du village. A cet effet, la débroussailleuse et la tondeuse ont été renouvelées et nous nous sommes dotés d'un taille-haie et d'une remorque. Un quad a été acheté en novembre dernier et a bénéficié d'une subvention au titre de l'aide parlementaire de la part de notre député Philippe HOUILLON à qui nous adressons nos vifs remerciements.

### • Fermeture du préau

Pour des raisons de mise en sécurité du quad, le préau a été fermé. Ce travail réalisé par des bénévoles permet d'offrir à notre outillage un espace de rangement abrité et clos puisqu'une porte a également été posée. Merci à Didier, Jean-Pierre, Gérard et Philippe d'avoir travaillé en ce jour de 11 novembre particulièrement pluvieux.

*Le préau fermé.*

### • Travaux d'entretiens

Effectués par Philippe Morin, ils concernent la grille et le portail de la mairie qui ont été repeints. Le panneau d'affichage a été restauré et le portail du cimetière sera également remis en peinture au printemps prochain.

### • Journées du bénévolat

Au cœur de l'hiver, la commune organisera 2 samedis portant sur des travaux d'entretien de nos chemins. Les enfants qui participeront seront récompensés. Quant aux adultes, rendez-vous le deuxième samedi au soir pour partager un repas.

# Gros plan sur...

## …COMMENT VIVRE À MOUSSY QUAND ON EST JEUNE ?

Dégradations (légères) à l'église, non respect des règles élémentaires de sécurité pour certains en s'appropriant la route, intrusions dans des propriétés privées pour d'autres ou encore mauvais comportement au sein de l'école, ces situations nécessitent une réaction rapide à ces « dérapages ».

Comment prendre votre défense quand on me parle de vous dans des termes peu élogieux (sans doute à juste titre), notamment par des personnes extérieures au village, alors que, naturellement, j'aurais envie de le faire ?

Quand nous avions un instituteur, une explication (souvent vive) permettait d'effacer rapidement les effets d'un dimanche parfois trop… « animé »…

Aujourd'hui, privés de cette présence, les messages ont du mal à passer.

Avec la fin des travaux de la place de la vieille mare et son ouverture prochaine, nous ne pouvons pas prendre le risque de continuer ainsi sans vous rappeler certaines règles. Vous avez des droits, mais ils induisent des devoirs et le premier de tous est le respect d'autrui et des choses qui vous entourent.

Sans juger ou blâmer, nécessité est de comprendre qu'il faut être responsable pour vivre dans une société et partant, entre vous. Cette responsabilité, et les actes qui en découleront, vous permettront d'accéder à une forme de liberté. Le conseil municipal s'est penché sur ce sujet. Quelques pistes se sont dégagées, notamment celle de vous convier en assemblée pour évoquer les règles de conduites fondamentales à l'intérieur de notre village. Sans tabou et sans crainte, nous mettrons ces problèmes à plat. Après une réflexion commune, vous serez les « bâtisseurs » de règles d'une vie communautaire, d'un « comment bien vivre, » à la fois dans le respect des autres et chacun en accord avec lui-même. Vous aurez aussi à participer à l'élaboration d'un document gérant l'utilisation de la place de la vieille mare, les plus grands aidant les plus petits à exprimer leurs idées. Le texte émanant de ces confrontations deviendra la charte d'une gestion harmonieuse de cet espace.

Dans un premier temps, accéder à ces deux objectifs permettra d'établir une confiance réciproque. Nous pourrons ensuite envisager d'aller plus loin dans les souhaits que vous pourriez exprimer, sachant que rien ne pourra se concrétiser sans une implication minimale de chacun d'entre vous… Réfléchissez-y ! Rendez–vous est pris le samedi 5 février 2011 à 14 heures dans l'ancienne école. Une information vous sera envoyée. Sont concernés les jeunes de 5 à 20 ans ! *Ph. H*

# Divers

### • Collecte des encombrants pour l'année 2011

*A sortir la veille au soir - 1 M3 par habitation.*

**Mardi 22 février 2011**
**Jeudi 26 mai 2011**
**Jeudi 13 octobre 2011**

Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie.

### • Remplacement des bacs sélectifs

Le SMIRTOM nous communique : tout bac cassé (jaune, vert, bleu) doit être rapporté en mairie pour l'obtention d'un bac neuf. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de distribution « système de consigne ».Pour effectuer votre demande, vous devrez remplir un formulaire disponible en mairie.

### • Déchetterie

Hiver : (01/10 – 30/03)
*Lundi et mercredi :* 14h-17h
*Samedi :* 9h-12h / 14h-17h
*Dimanche :* 9h-12h.
Eté : (01/04 – 30/09)
*Lundi et samedi :* 9h-12h/14h-19h
*Mercredi et vendredi :* 14h-19h
*Dimanche* : 9h - 12h

### • Inscription sur la liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune vous devez vous présenter avant le 31 décembre de chaque année en mairie.

Vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de la dernière carte électorale le cas échéant.

### • Nuisances

Pour rappel, horaires pendant lesquels sont autorisés les travaux engendrant des nuisances sonores (tontes, bricolage, etc.)

*Jours ouvrables :*
**8 h30 - 12h**
**14h30 - 19h30**
*Samedi :*
**9h - 12h**
**15h - 19h**
*Dimanche et jours fériés :*
**10h - 12h**
**16h - 19h**

(uniquement les travaux de jardinage).

### • Réglementation d'accès aux chemins des fonts de Moussy

La mairie va prendre un arrêté municipal pour réglementer la circulation d'engins à moteur sur les chemins communaux n° 1 et 3 (vers Gouline). A terme, toute la zone sera soumise aux mêmes dispositions.

### • Cimetière - Prix des concessions

Le conseil Municipal a fixé le prix des concessions du cimetière. L'application des nouveaux tarifs est immédiate. Ils s'établissent ainsi :

Concession perpétuelle
***300,00 €***
Concession cinquantenaire
***190,00 €***
Concession trentenaire
***170,00 €***

De plus, le type de concession n'est plus défini à l'avance. En effet, chaque personne est libre de le choisir comme il le souhaite.

### • Qu'est-ce que le transport collectif rural (extrait de la plaquette à télécharger sur le site internet) ?

Ce service est en quelque sorte un compromis entre le « car » et le « taxi ». Il a pour but de satisfaire collectivement, en les regroupant, toutes les demandes individuelles correspondant à une même plage horaire.

Si vous avez rendez-vous chez le médecin, si vous devez prendre le train : Utilisez ce service ! Le transport collectif rural fonctionne à la demande.

**Mode d'emploi**

Ce service est organisé à votre convenance ; il y a seulement quelques règles simples à respecter. Vous devez réserver votre déplacement la veille en téléphonant au : **01 34 42 72 74** du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 8 heures à 13 heures.

Le trajet ne doit pas dépasser 20 kms.

Pour tous vos déplacements avec correspondances en Ile de France : ***www.transport-idf.com***

# *Comment nous joindre ?*

1 place du prieuré

La mairie est ouverte au public chaque samedi de 10 heures à midi.

Mme Catherine Marie VICQ - secrétaire de Mairie - vous accueillera.

Le Maire reçoit aux heures d'ouvertures de la mairie et/ou sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires plusieurs possibilités vous sont offertes pour nous joindre, merci de :

- Laisser un message sur le répondeur en appelant le 01.30.27.20.14,
- Envoyer un fax au même numéro,
- Envoyer un Courriel => mairiemoussy95@free.fr
- Déposer un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie

Retrouvez-nous sur le Web !

www.moussy.fr

*Si vous souhaitez être destinataire d'informations concernant notre village, vous pouvez envoyer un message à l'adresse mariemoussy95@free.fr*

*Nous vous rajouterons à notre liste de diffusion.*

# *Fêtes de fin d'année ~ Invitation*

L'arbre de noël se déroulera le dimanche 12 décembre à partir de 16 heures 30.

Petits et grands sont conviés à ce moment festif sous le chapiteau de la commune.

Cette année, le père noël vous proposera le spectacle « A vos baguettes » , suivi de la distribution des colis à l'intention des séniors ainsi que la remise des médailles du travail.

Enfin, pour terminer cet après-midi que nous espérons agréable, il vous sera offert le verre de l'amitié accompagné d'amuse-bouches divers et variés.

Le « petit journal du foyer rural » paraîtra très prochainement.

La crèche est visitable les samedis et dimanches après-midi à partir du 4 décembre.

Cette lettre d'information a été rédigée par les membres de la commission Information&Communication, à savoir :

Philippe Houdaille, Odette Hoff, Muriel Verbeke, Armelle Nicoud, Gérard Dupont , Monique Golfier, Roland Golfier qui vous souhaitent bonne lecture.

A Frédéric...